

Limoges, le 2 Juin 2026

**IFSI (INSTITUT DE FORMATION
EN SOINS INFIRMIERS)**

Responsable pédagogique
Nadège Crouzy
nadege.crouzy@chu-limoges.fr
Secrétariat site Limoges
Tél. : 05 55 50 96 85
ifsi@chu-limoges.fr
Secrétariat site de St-Yrieix-la-Perche
Tél. : 05 55 50 67 86
ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr

REF : BH/NC/HAL/MD/LGC/JL/2026

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de faire confiance à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier Universitaire de Limoges et nous vous en remercions.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de mener à bien votre projet.

Vous trouverez ci-joint la liste des documents nécessaires à la constitution de votre dossier.

L'intégralité du dossier, selon les modalités détaillées dans les pages suivantes, est impérative.

**IFAS (INSTITUT DE FORMATION
DES AIDES-SOIGNANTS)**

Responsable pédagogique
François Terrier
francois.terrier@chu-limoges.fr
Secrétariat site Limoges
Tél. : 05 55 08 70 69
ifas@chu-limoges.fr
Secrétariat site Le Dorat
Tél. : 05 55 08 70 07
ifasdorat@chu-limoges.fr

**IFA (INSTITUT DE FORMATION
DES AMBULANCIERS)**

Responsable pédagogique
Nathalie Laclautre
nathalie.laclautre@chu-limoges.fr
Secrétariat
Tél. : 05 55 05 62 80
ifa@chu-limoges.fr

**EIADE (ECOLE
D'INFIRMIERS ANESTHESISTES
DIPLOMES D'ETAT)**

Responsable pédagogique
Nathalie Laclautre
nathalie.laclautre@chu-limoges.fr
Secrétariat
Tél. : 05 55 05 60 97
iade@chu-limoges.fr

**IFCS (INSTITUT DE FORMATION
DES CADRES DE SANTE)**

Responsable pédagogique
Valérie Dereudre
valerie.dereudre@chu-limoges.fr
Secrétariat
Tél. : 05 55 05 69 52
secretariat.ifcs@chu-limoges.fr

**EIBODE (ECOLE D'INFIRMIERS DE
BLOC OPERATOIRE DIPLOMES D'ETAT)**

Responsable pédagogique
Isabelle Aupetit
isabelle.aupetit@chu-limoges.fr
Secrétariat
ecole.ibode@chu-limoges.fr
Tél. : 05 55 05 63 55

Le Coordonnateur général des écoles
et instituts de formation paramédicale



Bruno HIEZ
Directeur des soins



La Responsable Pédagogique de l'IFSI



Nadège CROUZY
Cadre supérieur de santé

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique
Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

✉ ifsi@chu-limoges.fr
☎ 05.55.50.96.85

Adresse postale

IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale
IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr
☎ 05.55.05.67.86

**CALENDRIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE
IFSI DU CHU DE LIMOGES
Site de Limoges et Site de Saint-Yrieix-la-Perche
Année universitaire 2026/2027**

Merci de nous faire parvenir votre dossier administratif et votre dossier médical **complet** en respectant les délais présentés ci-dessous.

	Proposition d'admission acceptée définitivement	Date de retour	Destinataire
Dossier administratif de l'IFSI	Entre le 2 Juin 2026 et le 11 Juillet 2026	17 Juillet 2026	Dossier à envoyer à : IFSI du CHU de Limoges 2 avenue Martin Luther King 87042 Limoges CEDEX
	Entre le 12 Juillet 2026 et le 23 Août 2026	24 Août 2026	
	A partir du 24 Août 2026	30 Août 2026	
Dossier médical	Tous les admis	31 Août 2026 jour de la rentrée scolaire	Dossier à donner au formateur référent pédagogique

!/ Attention, un dossier administratif de l'Université est également à compléter, merci de vous rendre sur ce lien et de suivre la procédure demandée.

Dossier administratif de l'Université	Voir le site de l'Université de Limoges https://inscription.unilim.fr/
---------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Si besoin, vous pouvez nous contacter au :

Secrétariat de Limoges	05 55 50 96 85	ifsi@chu-limoges.fr
Secrétariat de Saint-Yrieix-La-Perche	05 55 05 67 86	ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr
Scolarité universitaire	05 55 43 58 00	scolaritesante@unilim.fr

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique

Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

Adresse postale

IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex

✉ ifsi@chu-limoges.fr

☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale

IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr

☎ 05.55.05.67.86

INFORMATION TENUES PROFESSIONNELLES

Rentrée Septembre 2026

Lors des stages, mais aussi lors des travaux pratiques à l'IFSI, le port d'une tenue professionnelle est demandée.

Celle-ci se compose obligatoirement d'une tunique-pantalon (pas de blouse). Elle doit être de couleur blanche, en matière polycoton, tunique manches courtes ainsi que des chaussures (baskets ou chaussures fermées, ultra légères, antidérapantes et de couleur claire, réservées exclusivement aux activités de stage).

Le nombre de tenues est laissé à l'appréciation de chacun, mais nous recommandons un nombre suffisant pour permettre un change quotidien et l'entretien de celles-ci (nous conseillons au minimum 3 tenues).

Si vous ne possédez pas de tenue (ou si vous souhaitez un complément de tenues), l'IFSI offre la possibilité de commander auprès de la société Julie et Floriant (Label blouse) :

- Chaque tenue est proposée au prix de 17 € soit 8 € le pantalon et 9 € la tunique manches courtes, marquage compris (nom – prénom de l'étudiant / IFSI CHU Limoges).
- Les tuniques et les pantalons sont vendus séparément ; vous pouvez adapter votre commande à vos besoins.

Pour bénéficier de cette offre tarifaire, une possibilité de commande sera proposée le **4 Septembre 2026 matin** dans les locaux de l'IFSI de Limoges – Site Vanteaux pour une réception le **25 Septembre 2026**.

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique
Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

Adresse postale
IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex

✉ ifsi@chu-limoges.fr
☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale
IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr
☎ 05.55.05.67.86

DOSSIER D'INSCRIPTION

1^{ère} année - 2^{ème} année - 3^{ème} année

Merci d'imprimer le dossier uniquement en RECTO et de prendre en compte les modalités de retour du dossier administratif et du dossier médical.

À remettre :		✓
Dossier administratif		à envoyer par voie postale
1.	Fiche individuelle (<i>ci-jointe à compléter</i>)	
2.	Photo d'identité (<i>à coller sur la fiche individuelle</i>)	
3.	Carte d'identité (recto/verso en cours de validité) (2 copies)	
4.	Attestation d'acquiescement (178 € tarif 2025) des frais d'inscription universitaire (avec QR code) à régler uniquement en ligne sur le site https://inscription.unilim.fr/inscription/	
5.	Attestation d'acquiescement (105 €) de Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) (avec QR code) à régler uniquement en ligne sur le site https://cvec.etudiant.gouv.fr/ !/\ Pour les étudiants boursiers , il est nécessaire de régler la CVEC dans un premier temps et ensuite, faire une demande de remboursement sur le site à la réception de la notification de décision définitive de la bourse (entre Septembre et Novembre) !/\ Les étudiant(e)s relevant de la sélection « Formation Professionnelle Continue » (FPC) et les Promotions Professionnelles (PP) sont exempté(e)s.	
6.	Attestation de droits à l'assurance maladie (pas de copie de la carte vitale) (2 copies)	
7.	Attestation d'assurance civile (en cours de validité) - Domages corporels - Domages matériels - Domages immatériels Ces trois mentions sont obligatoires . À surligner sur les attestations d'assurances par vos soins.	
8.	Attestation sur l'honneur (<i>ci-jointe à compléter</i>)	
9.	Autorisation de traitement (<i>ci-jointe à compléter</i>)	
10.	Autorisation de droit à l'image (<i>ci-jointe à compléter</i>)	
11.	Fiche de renseignement pour l'organisation des stages (<i>ci-jointe à compléter</i>)	
12.	Feuillet signalétique pour le paiement des indemnités de stage (<i>ci-joint à compléter</i>)	
13.	Relevé d'Identité Bancaire (RIB) à votre nom (2 copies)	
14.	Permis de conduire (recto/verso) (2 copies)	
15.	Carte grise (2 copies)	
16.	Attestation d'assurance du véhicule (en cours de validité) (2 copies)	
17.	Si le véhicule n'est pas au nom de l'étudiant(e), fournir : - Attestation sur l'honneur du propriétaire (NOM + PRÉNOM) pour le prêt à l'étudiant(e) (NOM + PRÉNOM) (2 copies) - Carte d'identité (recto/verso) du propriétaire du véhicule (2 copies)	
18.	Certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté	

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique
Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

Adresse postale
IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex

✉ ifsi@chu-limoges.fr

☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale
IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr

☎ 05.55.05.67.86

19.	Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) sur le site https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr	
20.	Attestation d'admission à l'enseignement supérieur (délivrée par Parcoursup avec QR code) !/\ Les étudiant(e)s relevant de la sélection « Formation Professionnelle Continue » (FPC) sont exempté(e)s.	
21.	Relevé des notes du Baccalauréat !/\ Les étudiant(e)s relevant de la sélection « Formation Professionnelle Continue » (FPC) sont exempté(e)s mais si vous possédez le BAC, merci de le fournir.	
22.	Diplôme du Baccalauréat (Pour les bacheliers de 2026, fournir <u>obligatoirement</u> la photocopie du diplôme du Baccalauréat dans les 2 mois suivant la rentrée) !/\ Les étudiant(e)s relevant de la sélection « Formation Professionnelle Continue » (FPC) sont exempté(e)s mais si vous possédez le BAC, merci de le fournir.	
23.	Autre(s) diplôme(s) (enseignement supérieur, formations, titre professionnel,...) <i>*Selon votre profil</i>	
24.	Avant la rentrée scolaire : notification <u>conditionnelle</u> de bourse Après la rentrée scolaire : notification de décision <u>définitive</u> de bourse Ouverture des demandes de bourse à partir du 4 Juin 2026 sur le site de la Région Nouvelle-Aquitaine (étudiants en formations sociales, paramédicales et de santé) https://mes-demarches.nouvelle-aquitaine.fr/craPortailFO/ <i>*Selon votre profil</i>	
25.	Attestation de votre employeur pour le financement de la formation en soins infirmiers <i>*Selon votre profil</i>	
26.	Avis de situation délivré par France Travail avec votre identifiant <i>*Selon votre profil</i>	
27.	Titre de séjour valide <i>*Pour les candidats extra-communautaires</i>	
28.	Attestation de niveau de langue B2 française <i>*Pour les candidats extra-communautaires</i>	
29.	Traduction du diplôme (bac) par ENIC-NARIC <i>*Pour les candidats extra-communautaires</i>	
Dossier médical		à remettre le jour de la rentrée
30.	Attestation d'honorabilité pour l'exercice ou l'intervention auprès de mineurs à compléter en ligne et à imprimer sur le site https://honorabilite.social.gouv.fr/	
31.	Certificat médical du médecin (ci-joint à compléter)	
32.	Fiche médicale ARS (ci-jointe à faire compléter <u>obligatoirement</u> par un médecin), joindre également : - Résultats sérologiques de l'Hépatite B - Copie des pages des vaccins du carnet de santé	
33.	Certificat d'aménagement d'examens Merci de prendre rendez-vous avec le médecin généraliste du Service de Santé Étudiant (SSE) au 05 55 43 57 70 ou au https://rdv-sse.unilim.fr/ dès SEPTEMBRE 2026 <i>*Selon votre profil</i>	

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique
Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

Adresse postale
IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex

✉ ifsi@chu-limoges.fr
☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale
IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr
☎ 05.55.05.67.86

COLLER ICI
1 PHOTO
D'IDENTITÉ

Site de Limoges

Site de Saint-Yrieix-La-Perche

FICHE INDIVIDUELLE :

Nom de naissance : Nom d'usage (marital) :
Prénom(s) : Sexe : Masculin Féminin
Date et ville de naissance : / / à
Département (code postal) et pays de naissance : /
Nationalité :
Tél : - - - -
Situation de famille : Célibataire Marié(e) Pacsé(e)
 Divorcé(e) Veuf(ve)
Enfant(s) : Oui Non Année de naissance :
Adresse avant la formation :
Adresse durant la formation (précisez le bâtiment, l'étage et le numéro d'appartement si vous résidez dans une cité scolaire) :

NATURE DE L'ADMISSION :

Parcoursup : Oui Non
Sélection Formation Professionnelle Continue (FPC) : Oui, date de la sélection : / / Non

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES :

N° Sécurité Sociale personnel :
Permis de conduire : Oui, date d'obtention : / / Non En cours
↳ Véhicule : Oui Non
Statut : En poursuite d'études Demandeur d'emploi, identifiant France Travail :

Salarié(e), promotion professionnelle Établissement : Public Privé

Voir avec votre DRH pour les informations suivantes :

N° SIRET : Raison sociale :

Code Service CHORUS PRO : N° Engagement CHORUS PRO :

Rémunération pendant la formation :

Aucune rémunération Bourse sanitaire et sociale, Région Nouvelle-Aquitaine
 France Travail Dispositif ROMEO (rémunération de la Région selon conditions)
 Salarié(e), promotion professionnelle Transition Pro
 CIF (précisez l'organisme) CPF (précisez l'organisme)

INFORMATIONS CRÉATION CARTE ÉTUDIANT :

Identifiant National Étudiant (INE : Cet identifiant figure sur le relevé de notes du baccalauréat) :
Année de 1ère inscription dans l'enseignement supérieur français : /
Année de 1ère inscription dans une université française publique : /
Nom de l'université : Département (code postal) :
Baccalauréat : Général Avant 2020, série : Après 2020, spécialité 1/ 2/ 3/
 Technologique Série :
 Professionnel Filière :
Année d'obtention : Département (code postal) :
Autre(s) diplôme(s) : (titre professionnel, BTS, licence, master,...)
1/ Année d'obtention : Département (code postal) :
2/ Année d'obtention : Département (code postal) :
Autre(s) formation(s) : Année d'obtention : Département (code postal) :

Tout changement d'adresse, de téléphone ou de mail en cours de scolarité doit être impérativement signalé au secrétariat.

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique

Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

Adresse postale

IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex

✉ ifsi@chu-limoges.fr

☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale

IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr

☎ 05.55.05.67.86

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) : Nom de naissance :

 Nom d'usage (marital) :

 Prénom :

 Né(e) le :

Déclare ne pas être concerné(e) par une des situations suivantes (*cochez les cases correspondantes*) :

- Mutation d'un autre IFSI
- Réintégration après interruption de la formation en soins infirmiers
- Être en situation d'exclusion

Fait à

Le

Signature :

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique
Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

Adresse postale
IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex

✉ ifsi@chu-limoges.fr

☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale
IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr

☎ 05.55.05.67.86

AUTORISATION DE TRAITEMENT

PROMOTION 20...../20.....

Année universitaire 2026/2027

Je soussigné(e) : Nom de naissance :

 Nom d'usage (marital) :

 Prénom :

 Né(e) le :

Déclare autoriser le Directeur de l'Institut à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident, toutes mesures d'urgence me concernant tant médicales que chirurgicales, y compris éventuellement l'hospitalisation.

Merci d'indiquer les informations de la/les personne(s) à prévenir en cas d'hospitalisation ou en cas d'urgence :

Nom + Prénom	Lien relationnel	Numéro de téléphone	Adresse postale

Fait à

Le

Signature :

Signature des parents si l'étudiant(e) est mineur(e) :

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique
Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

Adresse postale
IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex

✉ ifsi@chu-limoges.fr
☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale
IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr
☎ 05.55.05.67.86

INFORMATIONS NÉCESSAIRES À L'ORGANISATION DES STAGES
PROMOTION 20...../20.....

Nom de naissance : Nom d'usage (marital) :

Prénom :

Date de naissance : / / Âge : ans

Enfant(s) : Oui Non Année de naissance :

Adresse (pendant la formation) :

Code postale et ville : /

Tél : Email :@.....

Autres adresses susceptibles d'être utilisées pendant la formation clinique (stage) :

1/

2/

3/

Permis de conduire : Oui, date d'obtention : / /

↳ Véhicule : Oui Non

Non, votre moyen de locomotion : En cours

Statut : En poursuite d'études Scolarité sur l'année passée :

Bac : Etablissement scolaire :

Demandeur d'emploi

Salarié(e), promotion professionnelle Établissement :

Établissements et services fréquentés lors de votre exercice professionnel antérieur et poste(s) occupé(s) (ASH, AS...) :

.....

.....

N.B : Si des membres de votre famille sont professionnels de santé, veuillez indiquer leur fonction et leur lieu d'exercice :

.....

.....

Votre projet professionnel (service, spécialité souhaitée,...) :

.....

« Je m'engage à signaler au secrétariat et aux coordinateurs des stages, toute modification des informations ci-dessus et je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations fournies. »

Fait à, le / / Signature :

Site de Limoges

Campus des Formations Sanitaires (Vanteaux)

Adresse physique
Campus Universitaire Vanteaux
39F rue Camille Guérin
87036 Limoges

Adresse postale
IFSI du CHU de Limoges
2 avenue Martin Luther King
87042 Limoges Cedex
✉ ifsi@chu-limoges.fr
☎ 05.55.50.96.85

Site de Saint-Yrieix-la-Perche

Cité scolaire J-B. Darnet

Adresse physique et postale
IFSI – Cité scolaire J-B. Darnet
28 avenue de Périgueux
87500 Saint-Yrieix-la-Perche

✉ ifsi.saint-yrieix@chu-limoges.fr
☎ 05.55.05.67.86

**FEUILLET SIGNALÉTIQUE POUR LE PAIEMENT DES INDEMNITÉS DE STAGES
ÉTUDIANTS INFIRMIERS
PROMOTION 20...../20.....
Année universitaire 2026/2027**

Nom de naissance : Nom d'usage (marital) :

Prénom :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance (code postal, ville et pays) : /

Nationalité :

Numéro de Sécurité Sociale :

Adresse postale :

Code postal et ville : /

E-mail :@..... Tél :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Pacsé(e)
 Divorcé(e) Veuf(ve)

Statut : En poursuites d'études Demandeur d'emploi
 Salarié(e), promotion professionnelle Établissement :

Permis : Oui Non En cours
Véhicule : Oui Non

PIÈCES À AGRAFER :	
<input type="checkbox"/> Attestation de droits à l'assurance maladie à votre nom	Selon votre profil
<input type="checkbox"/> RIB à votre nom	
<input type="checkbox"/> Permis de conduire (recto/verso)	
<input type="checkbox"/> Carte grise	
<input type="checkbox"/> Assurance du véhicule (en cours de validité)	
Si le véhicule n'est pas au nom de l'étudiant(e) :	
<input type="checkbox"/> Attestation sur l'honneur du propriétaire (Nom + Prénom) du véhicule pour le prêt à l'étudiant(e) (Nom + Prénom)	
<input type="checkbox"/> Carte d'identité (recto/verso) du propriétaire du véhicule	

Fait à, le / /

Signature :

CERTIFICAT MÉDICAL
Année universitaire 2026/2027

Je soussigné(e) Docteur (nom, prénom) :

.....

Certifie que :

Nom de naissance :

Nom d'usage (marital) :

Prénom :

Né(e) le :

est apte à la vie en collectivité auprès des jeunes enfants.

Fait à

Le

Signature et cachet du médecin :

⊕ ☆
Veuillez patienter
nous boostons
votre système
immunitaire

Je suis étudiant en santé.
Suis-je à jour de mes vaccinations ?



LOADING...

#JeMeVaccine

#JeNousProtège



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Bonne question ! Car c'est indispensable pour mon inscription.

Vous envisagez d'exercer un métier dans le domaine de la santé ? Pour cela, il est indispensable que vous soyez vaccinés.

La vaccination est utile pour soi mais aussi pour protéger les autres, notamment les personnes les plus fragiles. Ainsi, la vaccination vous protège contre certaines maladies infectieuses et protégera également les patients auprès desquels vous interviendrez.

Attention : n'attendez pas les résultats des concours, faites vérifier vos vaccins par un professionnel de santé habilité à vacciner (médecin, pharmacien, sage-femme, infirmier) car être correctement vacciné peut prendre plusieurs mois.

↳ Comment savoir si vous êtes à jour ?

Pour savoir si vous êtes à jour dans vos vaccins, créez votre carnet de vaccination numérique sur www.mesvaccins.net. Bonus : des alertes vous seront envoyés lors des prochains rappels !

Voici la liste des vaccinations pour les étudiants des professions médicales et paramédicales à faire selon calendrier vaccinal en vigueur (<https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/calendrier-vaccinal>) :

Diptérie - Tétanos - Poliomyélite (dTP)		Obligatoire
Coqueluche		Recommandée (systématiquement associée au dTP)
Hépatite B		Obligatoire
Rougeole - Oreillons - Rubéole (ROR)		Recommandée
Grippe saisonnière et Covid		Recommandées à chaque automne
Varicelle		Recommandée si non immunisé

Veillez patienter
nous boostons
votre système
immunitaire



LOADING...

#JeMeVaccine

#JeNousProtège



Je suis étudiant en santé.

Suis-je à jour de mes vaccinations ?

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Mêmes recommandées, toutes ces vaccinations sont jugées comme indispensables compte tenu du milieu professionnel dans lequel vous envisagez d'évoluer. Les vaccinations obligatoires conditionnent l'entrée dans votre formation.

A noter que les vaccinations contre les infections invasives à méningocoques (IIM) ACWY et B ainsi que contre les papillomavirus (HPV) ne sont pas préconisées spécifiquement chez les étudiants en santé mais sont fortement recommandées en population générale.

A l'issue du concours, si vous êtes admis, lors de la constitution de votre dossier d'inscription vous devrez impérativement transmettre, selon les modalités décrites par l'école de formation ou l'institut, la fiche médicale de vaccination complétée par un médecin ainsi que les preuves d'immunisation demandées. Celles-ci sont à transmettre au plus tard avant de commencer le stage dans un établissement : à défaut, vous ne pourrez pas effectuer votre stage.

➤ Quels sont les étudiants en santé concernés ?

Les dispositions s'appliquent aux étudiants des filières suivantes :

- o Médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, sages-femmes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, manipulateurs d'électroradiologie, aides-soignants, ambulanciers, auxiliaires de puériculture, techniciens en analyses biomédicales et assistants dentaires.
- o La vaccination contre l'hépatite B est également obligatoire pour les thanatopracteurs.

➤ Pourquoi ces vaccinations ?

Vous trouverez toutes les informations utiles sur les vaccinations sur le [site vaccination-infoservice](#)

DIPHTERIE/TETANOS/POLIOMYELITE

La diphtérie est due à une toxine sécrétée par une bactérie qui, lorsque celle-ci se diffuse dans le sang, peut entraîner des complications graves (atteinte du cœur et du système nerveux). Cette maladie est très contagieuse et se transmet par la toux et les éternuements, ou par contact avec des plaies cutanées.

Le tétanos est dû à une toxine produite par une bactérie naturellement présente dans la terre. La contamination peut s'effectuer par n'importe quelle plaie ou coupure. Le tétanos se manifeste par des

❤️ ⭐
Veuillez patienter
nous boostons
votre système
immunitaire

Je suis étudiant en santé.
Suis-je à jour de mes vaccinations ?



LOADING...

#JeMeVaccine

#JeNousProtège



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

contractures musculaires intenses, des spasmes et des convulsions. L'atteinte des muscles respiratoires peut entraîner le décès par asphyxie.

La **poliomyélite** est due à un virus, principalement présent dans les selles des personnes infectées. Elle peut atteindre la moelle épinière et les neurones qui commandent les muscles, et entraîner des paralysies qui peuvent persister voire des décès.

COQUELUCHE

La **coqueluche** est une infection respiratoire due à une bactérie très contagieuse. Elle se transmet surtout par les gouttelettes de salive émises lors de la toux. Elle se manifeste par une toux épuisante et répétée, de jour comme de nuit et durant plusieurs semaines. Elle peut être grave chez les bébés et les personnes immunodéprimées.

HEPATITE B

L'hépatite B est due à un virus pouvant provoquer une hépatite aigüe fulminante, forme grave d'atteinte du foie, pouvant nécessiter une greffe.

Dans certains cas, le virus va persister dans le sang pendant des mois, des années, parfois à vie : on parle alors d'hépatite B chronique qui entraîne des lésions pouvant mener à une cirrhose et un cancer.

Ce virus se transmet par le sang et par les autres fluides corporels, d'où un risque d'exposition élevé en cas de profession de santé qui justifie une obligation vaccinale.

ROUGEOLE/OREILLONS/RUBEOLE

La **rougeole** est due à un virus qui se transmet très facilement par la toux, les éternuements et les sécrétions nasales. Une personne contaminée par la rougeole peut infecter entre 15 et 20 personnes. Des complications peuvent survenir dont certaines graves et peut provoquer des séquelles ou des décès. Les complications sont plus fréquentes chez les nourrissons de moins d'1 an, les adolescents et les adultes. Elle est indispensable pour les professionnels travaillant auprès des personnes fragiles.

Les **oreillons** est une maladie due à un virus et peut provoquer des complications graves : méningite, surdité, inflammation du pancréas ou des testicules (pouvant entraîner une stérilité chez le garçon).

La **rubéole** est due à un virus. Cette maladie est bénigne, sauf chez la femme enceinte. En effet, elle peut être responsable de graves malformations chez le futur bébé.

Veillez patienter
nous boostons
votre système
immunitaire



LOADING...

#JeMeVaccine

#JeNousProtège



Je suis étudiant en santé.

Suis-je à jour de mes vaccinations ?

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

LA GRIPPE ET LE COVID

Ce sont des infections respiratoires aiguës dues à des virus. Elles peuvent être graves, voire mortelles chez les personnes fragiles, comme les personnes âgées ou atteintes de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes, les personnes obèses ou les nourrissons. La vaccination des professionnels de santé permet d'éviter la contamination des plus fragiles chez qui la vaccination peut être moins efficace.

VARICELLE

La varicelle est due à un virus. Le plus souvent bénigne, elle peut être grave chez les personnes dont le système immunitaire ne fonctionne pas bien et chez les adultes non immunisés, et provoquer des complications graves comme des atteintes des poumons ou du cerveau. Elle est très contagieuse et la contamination est respiratoire ou par contact avec une personne infectée.

INFECTIONS INVASIVES A MENINGOCOQUES (IIM)

Les infections sont dues à une bactérie responsable d'infections graves, dites infections invasives à méningocoque (IIM), qui peuvent conduire au décès ou laisser des séquelles importantes. Elle se transmet surtout par voie aérienne respiratoire lors de contacts avec une personne porteuse du virus, qu'elle ait ou non des symptômes.

INFECTIONS A PAPILLOMAVIRUS (HPV)

Les infections à papillomavirus humains (HPV) peuvent évoluer vers des cancers dont le plus fréquent est le cancer du col de l'utérus. En France, près de 3 000 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus sont diagnostiqués chaque année et environ 1 000 femmes en décèdent. En tout 6 400 cancers sont liés chaque année aux virus HPV, dont un sur quatre chez les hommes. En effet, ces virus sont également responsables de :

- cancers de l'anus.
- cancers de l'oropharynx (gorge, amygdales).
- cancers de la vulve, du vagin et du pénis.
- verrues génitales (condylomes), qui sont très contagieuses et souvent récidivantes.

Veuillez patienter
nous boostons
votre système
immunitaire



#JeMeVaccine

#JeNousProtège



<p>Filière universitaire :</p> <p><input type="checkbox"/> Médecine</p> <p><input type="checkbox"/> Odontologie</p> <p><input type="checkbox"/> Pharmacie</p> <p><input type="checkbox"/> Sage-femme</p> <p>ou</p> <p>Institut de formation :</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Tél. :</p> <p>Département de naissance :</p> <p>Code postal résidence :</p>	<p>NOM de naissance :</p> <p>.....</p> <p>Date de naissance : / /</p> <p>Email :</p> <p>Commune de naissance ou pays si né(e) à l'étranger :</p> <p>.....</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Avant votre entrée en formation, vous devez apporter la preuve que vous êtes vacciné(e) contre différentes maladies. Si vous n'êtes pas à jour des vaccinations obligatoires, vous ne serez pas autorisé(e) à aller en stage. Les tableaux suivants devront être complétés par un médecin. Cette fiche devra être communiquée, avec les résultats sérologiques réalisés (au minimum anticorps anti-HBs et anticorps anti-HBc), en même temps que votre dossier d'inscription, selon les modalités décrites par l'établissement.

Diphtérie-Tétanos-Polio (dTP)* / Diphtérie-Tétanos-Polio-Coqueluche (dTP*ca**)

Faire un rappel dTPca si un vaccin coquelucheux n'a pas été administré dans les 5 dernières années.
Puis rappels dTPca à âge fixe (25, 45 et 65 ans).

Dernier rappel dTP

Date : / ... / ...

Nom :

Dernier rappel dTPca

Date : / /

Nom :

Hépatite B*

Conditions d'immunisation valides :

Ac anti-HBs > 100 UI/l (quels que soient l'historique vaccinal et l'ancienneté des résultats)

Ac anti-HBs ≥ 10 UI/l et Ac anti-HBc négatif et schéma vaccinal complet

Autres situations : cf. Mémo « Professionnel de santé en charge des vaccinations des étudiants en santé »

Schémas complets valides :

- 3 doses (2 doses à au moins 1 mois d'intervalle, 3e dose au moins 5 mois après la 2e)
- Schéma accéléré (adultes) : 3 doses en 21 jours puis rappel à 1 an
- Schéma administré dans l'adolescence (entre 11 et 15 ans) : 2 doses espacées de 6 mois d'un vaccin dosé à 20 µg

Veuillez patienter
nous boostons
votre système
immunitaire



#JeMeVaccine

#JeNousProtège



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Joindre résultats de sérologie sous pli confidentiel et indiquer les dates de vaccination (quels que soient les résultats de sérologie) :

- Première dose => Date : / / Nom :

- Deuxième dose => Date : / / Nom :

- Troisième dose => Date : / / Nom :

- Injections supplémentaires :

Date : / / Nom :

Date : / / Nom :

Date : / / Nom :

Rougeole Oreillons Rubéole (ROR)**

Personnes nées depuis 1980 : 2 doses recommandées, à 1 mois d'intervalle quels que soient les antécédents pour ces 3 maladies (ou 3 doses si 1^{ère} dose de vaccin reçue avant l'âge de 12 mois). Pas de contrôle sérologique préalable à effectuer.

Personnes nées avant 1980 : 1 dose si aucun antécédent rougeole ou si doute (sans contrôle sérologique préalable).

Personnes nées depuis 1980

Première dose : Date : / / Nom :

Deuxième dose : Date : / / Nom :

Personnes nées avant 1980

Antécédent rougeole : Oui / Non

Si Non : Date vaccination : / / Nom :

Varicelle**

Vaccination avec 2 doses si aucun antécédent varicelle (ou si doute) et sérologie négative.

Antécédent varicelle : Oui / Non

Si Non :

Sérologie positive : *Joindre le résultat sous pli confidentiel*

Sérologie négative : Précisez les dates des vaccinations :

Première dose : Date : / / Nom :

Deuxième dose : Date : / / Nom :

Les vaccinations grippe et Covid** seront à réaliser chaque année**

Veuillez patienter
nous boostons
votre système
immunitaire



#JeMeVaccine

#JeNousProtège



Infections invasives à méningocoques (IIM) ACWY*** et B***

IIM ACWY : 1 dose entre 11 et 14 ans, avec un rattrapage jusqu'à 24 ans inclus.

IIM B : 2 doses entre 15 et 24 ans

Date vaccination Men ACWY : / / Nom :

Première dose Men B : / / Nom :

Deuxième dose Men B : / / Nom :

Infections à papillomavirus (HPV)**

HPV : 2 doses entre 11 et 14 ans, avec un rattrapage jusqu'à 26 ans inclus (3 doses si 1^{ère} dose initiée à partir de 15 ans)

Première dose HPV : / / Nom :

Deuxième dose HPV : / / Nom :

Troisième dose HPV : / / Nom :

Tuberculose

Vaccination : non obligatoire depuis le 1er avril 2019

IDR (Intra Dermo Réaction) : Il n'est pas obligatoire de disposer d'un résultat d'IDR.

Toutefois, le médecin pourra proposer à l'étudiant, en l'absence d'examen de référence, de réaliser ce test (ou une IGRA, préférentielle chez les sujets vaccinés par le BCG) car le résultat peut servir de référence en cas de contage ultérieur et de détection d'infection tuberculeuse latente (ITL), particulièrement chez les étudiants originaires de zones d'endémie ou de forte circulation et étant en France depuis moins de 5 ans. À noter, la réalisation d'IDR est à éviter dans le mois suivant une vaccination ROR.

Si existence d'un résultat d'IDR connu, même ancien, et mesuré en mm, celui-ci doit être indiqué avec la date de réalisation.

Si informations disponibles, indiquer :

Date de la vaccination :

Date dernière IDR et résultat (en mm) :

Date IGRA de référence et résultat :

* Vaccination obligatoire pour devenir professionnel de santé **Vaccination recommandée chez les professionnels de santé

*** Vaccination recommandée en population générale dans cette tranche d'âge

Je, soussigné(e) Dr certifie que les renseignements inscrits ci-dessus sont exacts.

Fait le :/..../.....

Signature et cachet du praticien :

Ouvert à tous sans avance de frais.

**Du lundi au vendredi 8h-12h / 13h-17h
Sur rendez-vous.**

Par téléphone : 05 55 43 57 70

Par mail : sse@unilim.fr

Sur le site : <https://rdv-sumpps.unilim.fr/>

Où?

Campus Condorcet
209 Boulevard de Vanteaux, bât.C, Limoges

Pour vous y rendre en bus :
Ligne 5 et Ligne 14, Arrêt François Perrin
Ligne 10 et Ligne 12, Arrêt Vanteaux +10 min. à pied

Les numéros utiles :

Samu 15 ou 112

Urgences / Urgences psychiatriques 05 55 05 55 55

Pompiers 18

Police secours 17

SOS Médecins 05 55 33 20 00

Violences femme info 3919

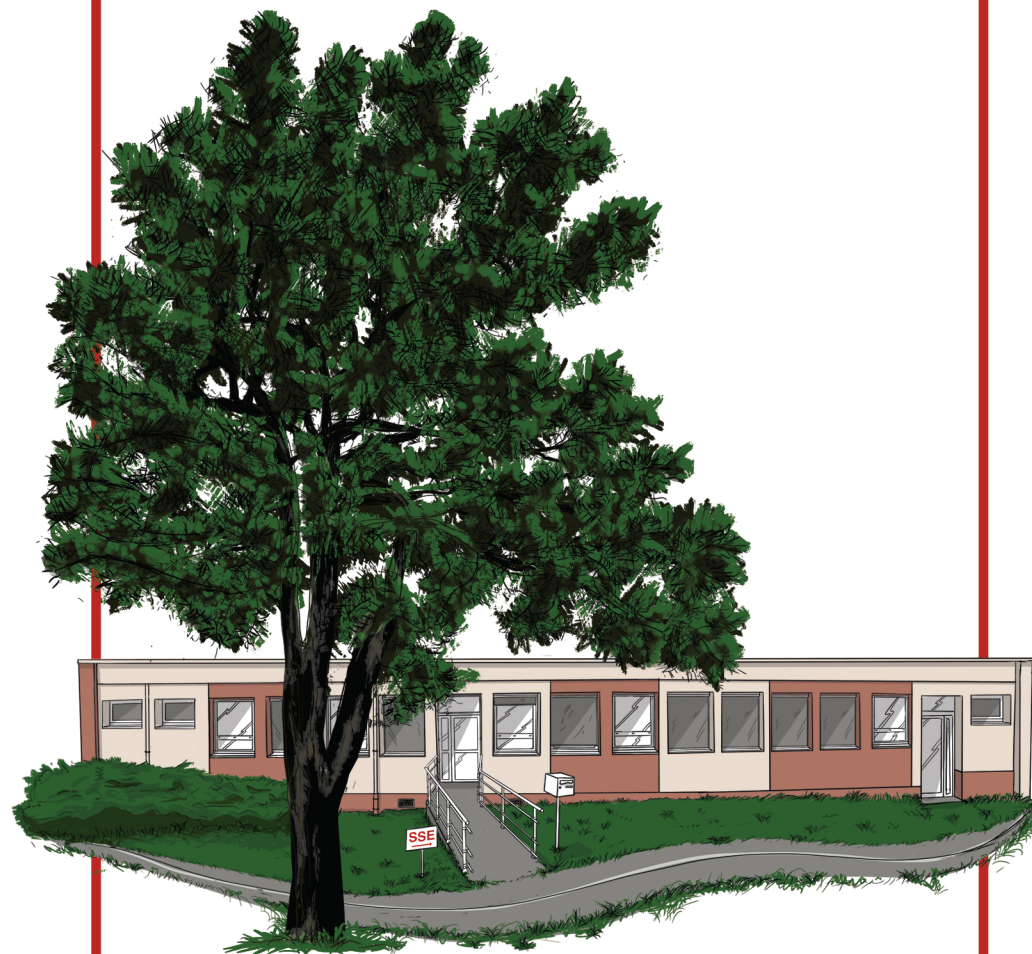
Prévention du suicide / souffrance psychique 31 14

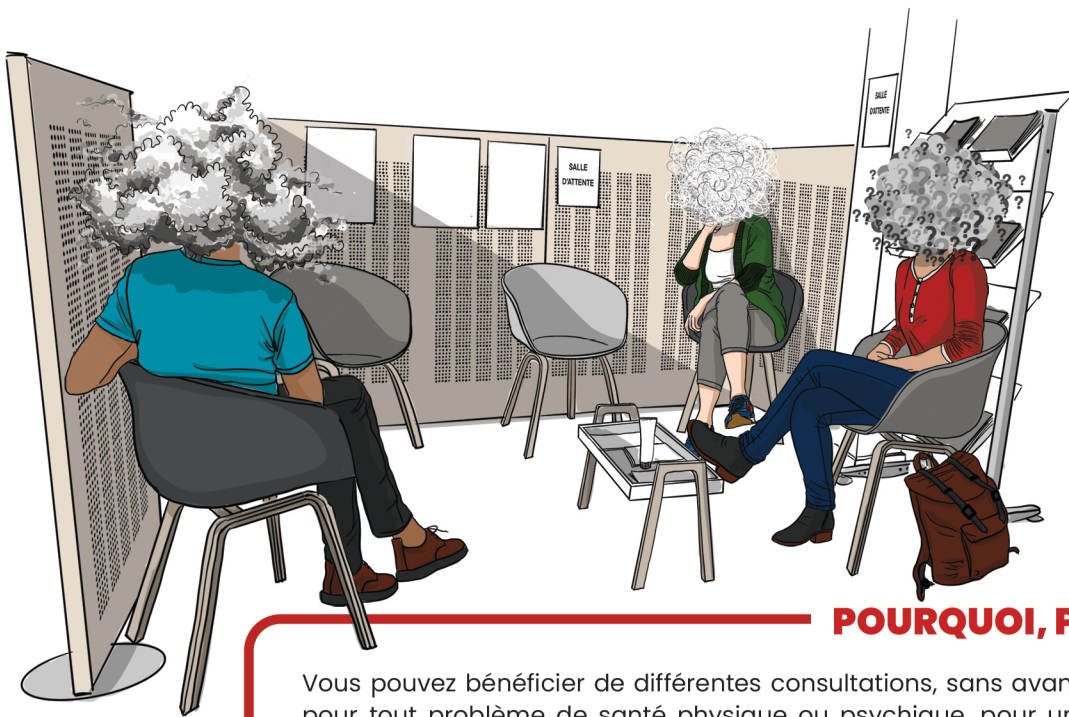
Cnaé 0 800 737 800



BIENVENUE AU SSE !

**Campus Condorcet
209 Boulevard de Vanteaux - Bât.C
Limoges**



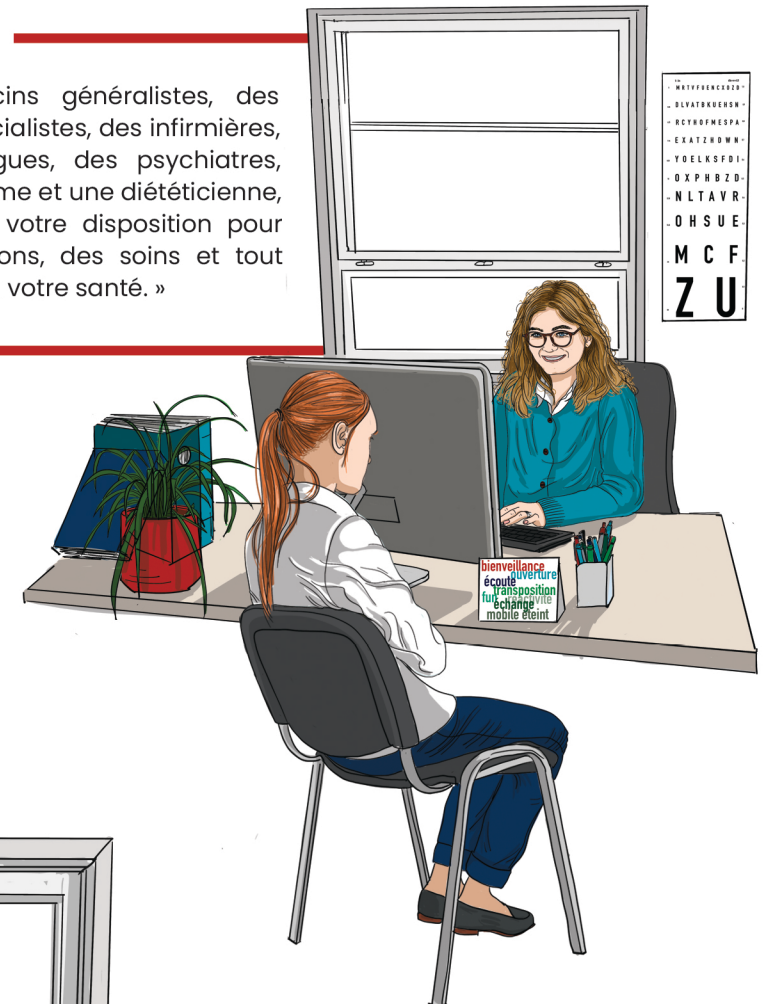


AVEC QUI ?

« Des médecins généralistes, des médecins spécialistes, des infirmières, des psychologues, des psychiatres, une sage-femme et une diététicienne, se tiennent à votre disposition pour des consultations, des soins et tout conseil relatif à votre santé. »

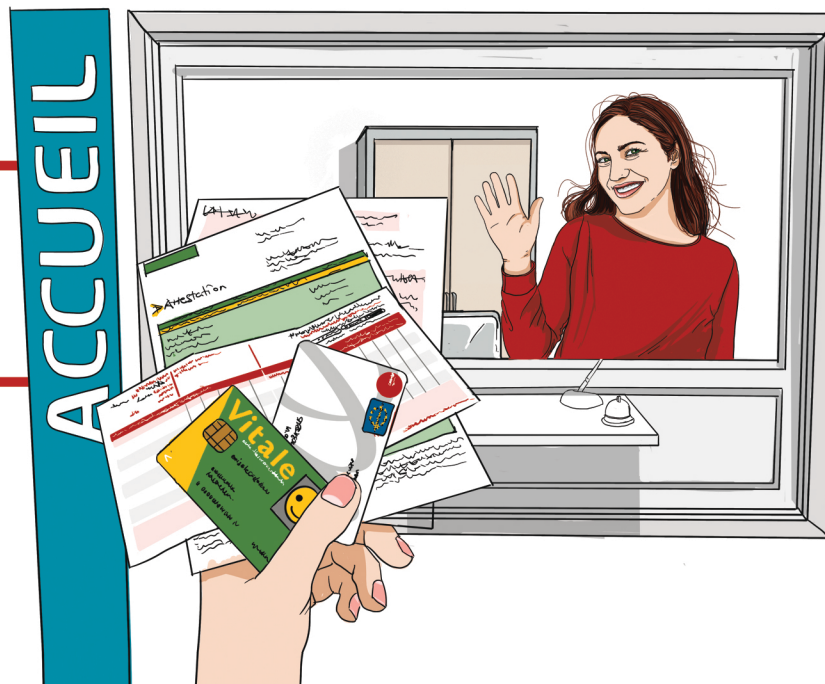
POURQUOI, POUR QUI ?

Vous pouvez bénéficier de différentes consultations, sans avance de frais, pour tout problème de santé physique ou psychique, pour une visite de prévention ou pour faire le point sur votre santé. Pour les personnes en situation de handicap, l'équipe pluridisciplinaire est à votre service pour vous accompagner tout au long de votre scolarité.



LE JOUR DU RENDEZ-VOUS ?

Merci de vous munir si possible de votre carte vitale (ou attestation de droits) votre attestation de mutuelle, votre carnet de santé.



COMMENT ?

Les consultations sont sur rendez-vous. Sur place le secrétariat est ouvert de 8h à 12h et de 13h à 16h15. Par téléphone 05 55 43 57 70 Par mail sse@unilim.fr Sur le site <https://rdv-sumpps.unilim.fr/>